



Lomé, le 02 FEV 2021

RAPPORT 2020 DE L'ETAT DE CONSERVATION DU SITE KOUTAMMAKOU

INTRODUCTION

Depuis juin 2004, Koutammakou, le pays des Batammariba en tant que paysage culturel vivant caractérisé par son habitat traditionnel, la takienta, est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Dès lors le Togo, en sa qualité d'Etat partie doit présenter régulièrement au Centre du patrimoine mondial (CPM) l'état de conservation du bien afin de s'assurer que sa valeur universelle exceptionnelle (VUE) reste intacte.

Tel est l'objet du présent rapport de l'état de conservation 2020 du site Koutammakou.

ETAT DE CONSERVATION DU BIEN KOUTAMMAKOU

Le site Koutammakou ne fait pour l'instant pas face à des menaces majeures en dépit de la construction de bâtiments rectangulaires modernes dont la présence à côté des siken, risque de briser l'harmonie constatée dans l'architecture locale.

La construction de nouvelles tatas et la restauration d'autres, endommagées par les calamités naturelles se poursuivent chaque année partout sur le site ; ce qui démontre l'intérêt de la population pour ce type d'habitat traditionnel.

Le projet améliorer l'état de conservation du site de Koutammakou, le pays des Batammariba (Togo) qui fait suite à la décision 43 COM 7B.112 de la 43^e session (Baku, 2019) du Comité du patrimoine mondial a permis, en octobre 2020, de faire un inventaire géolocalisé d'environ 1700 sikien (habitats traditionnels Tamberma) sur toute l'étendue du Koutammakou avec un financement du Fonds-en-dépôt-norvégien. Le traitement des données en cours permettra de réaliser très prochainement une cartographie des sikien sur le site et de déterminer avec précision leur état de conservation actuelle. Cette activité d'inventaire qui a duré près d'un mois a impliqué des jeunes scolaires et étudiants Batammariba des deux sexes sous la supervision du service de conservation et de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA).

Par ailleurs l'Etat togolais a mis en place une équipe de cartographe - topographe qui travaillent à la réalisation des cartes géographiques et topographies du site Koutammakou telles que exigées par le Centre du patrimoine mondial.

Le Service de conservation mène en collaboration avec la Mairie de Nadoba, les associations intervenant sur le site, des séances de sensibilisation avec les populations, les chefs de villages et les personnes ressources afin que se pérennise cette technique de construction. En effet, depuis l'installation de la commune kèran 3 et la prise de fonction des conseillers communaux, un accent particulier est mis sur la sensibilisation.

Le patrimoine culturel mobilier des Batammariba est en bonne voie de préservation depuis l'ouverture sur le site du Koutammakou d'un musée communautaire où sont conservés et exposés les objets culturels des Batammariba. Ce musée est l'une des structures du projet de banque culturelle du Koutammakou soutenu techniquement par l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) de Porto Novo.

Le paysage culturel Koutammakou conserve toujours son intégrité, en témoigne l'utilisation que l'on fait des bosquets et des forêts sacrées pour des cérémonies d'initiation des jeunes garçons et des jeunes filles et les rites funéraires (funérailles, cimetières).

De même, à l'issue de l'atelier de sensibilisation des cadres de l'administration publique pour la sauvegarde du site Koutammakou organisée en novembre 2020 à Kara par le ministère chargé de la culture à travers la direction du patrimoine culturel avec l'appui financier du Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA), la direction préfectorale de l'environnement Kéran et le service de conservation ont convenu de procéder au reboisement intensif sur toute l'étendue du site en collaboration avec les populations.

Dans le cadre des activités du volontariat pour le patrimoine mondial, l'ONG Frères Agriculteurs et Artisans pour le Développement (FAGAD), prévoit la plantation de 3000 arbres qui sont les principaux matériaux pour la construction de Takienta et la création des potagers de permaculture pour les communautés locales. Ces actions permettront de freiner le phénomène de déboisement constaté sur le site.

S'agissant du patrimoine culturel immatériel des Batammariba, l'on note la sauvegarde et la valorisation des us et coutumes à travers l'organisation régulière des rites d'initiation comme le dikountri chez les jeunes filles, le difuani chez les jeunes garçons, l'exécution des chants, danses et des activités ludiques telles le takekete ou tir à l'arc ou autres cérémonies. La transmission du savoir-faire des Batammariba dans les domaines de l'artisanat (poterie, forge, vannerie...), de la construction, de la réfection des tatas, de la valorisation des chants, danses et de l'art culinaire continue de se faire par le biais de l'apprentissage et ce, de père en fils ou de mère en fille.

Ce patrimoine se conserve malgré l'apparition de nouvelles religions révélées, le poids du système scolaire, l'intrusion des modes de vies modernes.

Malgré ces menaces, le patrimoine culturel immatériel des Batammariba se conserve bien grâce à l'organisation des activités de promotion et de valorisation. Il s'agit par exemple de l'institution d'un festival des arts et de la culture tammari dénommé FESTEMBER dont la quatrième édition a été organisée en décembre 2019 à Nadoba. Au cours de ce festival, la culture tammari a été présentée aux nombreux publics à travers les prestations des groupes de danses traditionnelles, le concours de tir à l'arc, l'exposition vente d'objets artisanaux, la promotion de l'art culinaire à travers la dégustation de mets locaux et la promotion de la femme authentique tamberma à travers le concours de la « Miss Tapouwonta ».

Le site du Koutammakou est exposé permanemment aux calamités naturelles. C'est ainsi qu'en août 2018, suite aux pluies diluviennes survenues sur le site, des dommages dans les localités de Bassamba, Warengo, Pimini et Nadoba ont détruit 587 Sikien dont 421 partiellement et 166 totalement ainsi que la démolition des autels abritant les mannes des ancêtres des Batammariba. Au titre de ces dégâts on a des pans des murs tombés, des greniers détruits, des toitures de greniers en paille enlevées, des effondrements de dalles, etc.

Vu qu'aucun inventaire n'avait été fait, il a été difficile d'évaluer avec certitude l'ampleur des dégâts.

Mais dès l'annonce de la catastrophe, Monsieur le Préfet de la Kéran a effectué en septembre 2018 un déplacement à Bassamba pour constater les dégâts et apporter un soutien moral aux sinistrés. Le Directeur préfectoral de l'action sociale a aussi recueilli des informations relatives au nombre des sinistrés estimé à 2.935.

Ainsi, suite à ces dégâts, l'UNESCO a fait dépêcher une mission d'urgence effectuée par le Centre du patrimoine mondial en octobre 2018 qui a fait des recommandations allant dans le sens de mobiliser les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires en vue de restaurer les sikien endommagés et prévenir d'éventuels faits similaires.

C'est ainsi qu'une bonne partie des sikien endommagées a été restaurée grâce à la solidarité communautaire des propriétaires. Le service de conservation a appuyé financièrement le chef Antoine du village de Bassamba pour la restauration de la takienta UNESCO et des sikien environnantes. Sur l'ensemble du site, et suivant une tradition d'entraide communautaire, la plupart des sikien endommagées sont soit entièrement ou partiellement restaurées. Pour les grandes tatas cérémonielles ou tatas claniques, elles ont été toutes restaurées ce qui a permis la tenue sans exception des rites initiatiques du clan Fanaafa sur toute l'étendue du site Koutammakou.

Aussi, grâce à son partenariat avec le Corps des volontaires béninois une ONG béninoise, le service de conservation bénéficie, dans le cadre du projet transfrontalier d'appui à la conservation du Koutammakou (ProTACK) financé par la fondation américaine World Monument Fund (WMF) en 2020, de la restauration d'une trentaine de sikien et de la mise sur pied des comités locaux de surveillance dans chaque village. Cette restauration prendra en compte les sikien endommagés en 2018 et commencera en mars 2021.

GESTION DU KOUTAMMAKOU

S'agissant de la gestion du site, depuis 2015, l'Etat togolais à travers la Commission Nationale du Patrimoine Culturel (CNPC), pourvoit au fonctionnement des sites classés et à classer. C'est ainsi que le Service de conservation du Koutammakou bénéficie chaque année de fournitures de bureau, du matériel et fournitures informatiques, des produits d'entretien des bureaux, du carburant, etc pour son fonctionnement.

En attendant l'aboutissement des démarches pour le renforcement en ressources humaines adéquates, le personnel d'appui est composé d'un animateur, d'un gérant de la boutique de vente d'objets de souvenir, d'un responsable de la billetterie, d'un vigile, tous des volontaires et de guides touristiques bénévoles. Ils forment avec le comité local de gestion et le Conservateur, l'équipe de gestion du site. L'arrêté du 17 mai 2018 portant création du service de conservation et de promotion du Koutammakou (SCPK) est venu renforcer le cadre juridique.

Les membres du comité local de gestion participent aux côtés du service de conservation aux activités de sensibilisation des populations, à l'entretien et la construction des sikien.

Entre autres activités, la Direction du patrimoine culturel a organisé du 28 au 30 décembre 2019 à Lomé, un atelier pour la révision du plan de gestion. Le dossier est avancé et sa validation y compris un plan de gestion des risques sera bientôt effective en 2021.

La récente institution du chef-lieu de la commune Kéran3 en 2019 à Nadoba, sur le site Koutammakou a permis également aux conseillers municipaux de s'impliquer dans la gestion du site.

Ainsi les autorités municipales accompagnent le service de conservation et de promotion du Koutammakou dans ses efforts de conservation du site. Déjà, des mesures sont prises pour que s'appliquent les termes de la note N°0147/MCTL/CAB/SG/DPPCT du 20 mars 2007 du Ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs interpellant tout projet d'intervention sur le site au respect de l'architecture de la « **Takienta** » l'habitat traditionnel. C'est ainsi que dans sa délibération N°004/RK/PK/CK3/2020 du 08 juillet 2020 portant autorisation de la construction des bureaux de la Mairie Kéran 3 à Nadoba, sur le site Koutammakou, le

conseil municipal a souhaité que les bureaux de la nouvelle mairie respectent au mieux l'architecture locale selon les recommandations du Ministère de la Culture et partant celles de l'UNESCO.

Des sensibilisations se font au quotidien auprès des populations pour que les constructions sur le site soient respectueuses de l'architecture et des couleurs locales. D'autres mesures visant à proposer des plans de constructions en forme de takienta et en matériaux locaux améliorés sont en cours avec le concours des architectes de l'Ecole Africaine et Malgache d'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) et le Centre de Construction et de Logement à Lomé.

Malgré ces points positifs, le paysage culturel Koutammakou connaît un problème d'urbanisation non contrôlée. C'est le cas de la zone semi urbaine de Nadoba devenue chef-lieu de la commune Kéran 3 où prolifèrent des constructions modernes parfois à étage et qui ne respectent pas la couleur locale du site.

Afin de préserver l'intégrité du paysage culturel Koutammakou qui est un site vivant et vu la complexité de sa configuration géographique, le service de conservation avait proposé dans le rapport de l'année 2011 adressé au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, que le centre-ville de Nadoba soit déclaré « **zone tolérée** » pour ainsi faire face aux besoins socioéconomiques des populations. C'est aussi une réponse à la mise en place d'une zone tampon interne et d'un système d'urbanisation intégrée. Cette préoccupation sera prise en compte dans la cartographie qui sera bientôt faite en ce mois de février 2021, à l'issue de l'inventaire d'octobre 2020 des sikien et des attributs contribuant à la valeur universelle exceptionnelle.

CONCLUSION

Le site Koutammakou ne fait pour l'instant pas face à des menaces majeures en dehors des calamités naturelles et de la construction de certains édifices modernes. La construction de nouvelles sikien et la restauration d'autres, se poursuivant chaque année partout sur le site suivies de rituels démontrant ainsi l'intérêt qu'accorde la communauté otammari à cet habitat traditionnel. Tout cela contribue à la préservation de la VUE du bien.

LE MINISTRE



Dr Kossi G. LAMADOKOU